

08.11.2006 - 09:00 Uhr

Les ivresses ponctuelles préoccupent les organismes spécialisés

Lausanne (ots) -

On peut devenir dépendant de l'alcool - c'est bien connu. La population est en revanche moins consciente du fait que les ivresses ponctuelles impliquent aussi des risques importants comme des accidents, des violences et des problèmes de santé. Le 16 novembre, la 10e Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool est donc consacrée au thème "alcool et excès". Des organismes spécialisés dans les dépendances de toute la Suisse entendent ainsi sensibiliser la population à ce problème.

Comme le public en général, les professionnels ont longtemps négligé le fait qu'à côté de l'alcoolodépendance, il y a un autre mode de consommation très répandu en Suisse impliquant des risques importants pour la santé: les ivresses ponctuelles. Dans notre pays, on estime qu'environ 930'000 personnes boivent régulièrement trop d'alcool; en d'autres termes, elles consomment au moins deux fois par mois cinq verres ou plus d'alcool (hommes) ou quatre verres et plus (femmes) à chaque occasion. L'ivresse réduit la capacité de réaction, de jugement et de contrôle de soi ainsi que la concentration et la coordination et peut donc provoquer des accidents, des violences, des blessures et des maladies cardiovasculaires. Chez les jeunes, la consommation excessive d'alcool est particulièrement risquée, car le corps et le psychisme des adolescent-e-s sont très sensibles à l'alcool: accidents, intoxications alcooliques, relations sexuelles non protégées, difficultés scolaires ou problèmes d'apprentissage peuvent en résulter. Une étude récente de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) montre que chaque jour, trois à quatre adolescent-e-s sont admis à l'hôpital suite à une consommation excessive d'alcool. En outre, plus les jeunes s'enivrent de manière précoce et fréquente, plus ils risquent de connaître plus tard des problèmes d'alcool.

Alcool - veuillez consulter la notice d'emballage

"L'attitude à l'égard de l'ivresse est souvent ambivalente", constate J. Sidler, "la population banalise parfois le problème, mais a en même temps tendance à stigmatiser les personnes concernées." Aussi, les organisateurs de la Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool, le Fachverband Sucht, le GREAT (Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies), INGRADO (centro di cura dell'alcolismo), la Croix-Bleue, les Alcooliques Anonymes (AA) et l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), entendent-ils sensibiliser le grand public aux risques de la consommation excessive d'alcool. A cet effet, ils ont formulé les principales informations sur les risques et les effets de l'alcool en général et de l'ivresse en particulier sous la forme humoristique d'une notice d'emballage du type de celles qui accompagnent les médicaments. En plus des informations, les nombreux institutions spécialisées existant en Suisse proposent des conseils concrets pour encourager une consommation modérée d'alcool et éviter les risques. Parce que les ivresses ponctuelles sont un phénomène de société, les spécialistes de la prévention associent un grand nombre d'acteurs à leurs efforts. Ainsi, des offres de formation à l'intention des restaurateurs et du personnel de service contribuent à une meilleure application des dispositions visant la protection de la jeunesse; des concepts de prévention destinés aux organisateurs de fêtes et

incluant p. ex. des mesures telles que des services de reconduite à domicile peuvent prévenir les risques liés à l'ivresse. Quant aux interventions dans les associations sportives, elles permettent de lever le tabou entourant la consommation d'alcool dans les clubs de sport. Vous trouverez les informations et les conseils de prévention essentiels à l'intention des restaurateurs, des organisateurs de manifestations sportives et de fêtes et des usagers de la route dans des flyers (en français et en allemand).

Lisez la version intégrale de ce communiqué de presse qui donne aussi la parole à un homme concerné sur le site Internet de l'ISPA:
<http://www.sfa-ispas.ch/index.php?IDtheme=26&IDcat7visible=1&langue=F>

Vous y trouverez les publications mentionnées ainsi qu'une photo et la liste des activités organisées dans les différentes régions.

Information: Corine Kibora, responsable des médias à l'ISPA,
tél. 021 321 29 75
Courriel: ckibora@sfa-ispas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100519174> abgerufen werden.